



**CFDT 30 passage de l'Arche**  
92055 LA DEFENSE Cedex  
tél. 01.40.81.24.00  
fax : 01.40.81.24.05  
courriel : [cfdt.syndicat@i-carre.net](mailto:cfdt.syndicat@i-carre.net)  
Internet : [www.cfdt-ufetam.org](http://www.cfdt-ufetam.org)

## Education Routière

# Compte rendu de la réunion DRH – CFDT du 2 avril 2012

La Défense le 2 Avril 2012

### Enfin le NES se rapproche...

La CFDT avait demandé une audience à la DRH, afin d'être informée officiellement des nouvelles dispositions catégorielles.

Nous avons donc été reçus le 2 avril 2012 par M. DAVIES, Directeur Adjoint des Ressources Humaines et M. NIGON, chef de Bureau en DRH

La CFDT souhaitait avoir des précisions sur le projet d'intégration dans le NES des IPCSR, et ce au 1<sup>er</sup> Janvier 2013. Projet que défend la CFDT depuis déjà de nombreux mois et que le syndicat majoritaire chez les IPCSR rejetait en bloc...

Nous avons d'ailleurs interpellé la DHR lors des précédents groupes d'échanges. Nous affirmions en effet que la DGAFP ne s'opposait pas à l'intégration dans le NES des corps non fusionnés. Nous avons raison car en effet, la DGAFP impose une intégration des corps non fusionnés dans le NES au 1er janvier 2013, et cela sans grève... Et à cette occasion, la DRH nous informe qu'un groupe d'échanges sera mis en place ( normalement le 25 avril) avec les organisations syndicales représentatives au CTM. Le passage en CTM est prévu normalement le 10 mai. La CFDT ne peut que se féliciter de cette avancée qu'elle demandait depuis plusieurs mois et qui arrive enfin.

Pour ce qui est de la « grille intermédiaire » négociée lors du protocole de sortie de grève d'octobre 2011 et confirmée lors de la grève de 2012 du SNICA FO, rien de nouveau, le protocole de mars est le même que celui d'octobre. La CFDT regrette cette grille intermédiaire qui apportera 4,50 € voir plus ... au lieu d'une intégration dans le NES au 1<sup>er</sup> juillet 2012.

Nous avons donc enfin les informations réelles sur les avancées catégorielles, qui se résument de la manière suivante

- Une grille intermédiaire, négociée en octobre et confirmée en mars.
- Un passage au NES pour les IPCSR au 1<sup>er</sup> janvier 2013, voulu par la DGAFP et mis en place par le Ministère (avec ou sans grève) !

Vos représentants CFDT